

SORDE-L'ABBAYE

2021

Bulletin municipal d'information



www.sordelabbaye.fr

SOMMAIRE

| | |
|------------------------|----|
| Édito..... | 3 |
| Brèves 2021..... | 4 |
| Quoi de neuf ? | 6 |
| Travaux | 9 |
| Projets en cours..... | 10 |
| Économie locale | 13 |
| Notre patrimoine | 16 |
| École | 18 |
| Environnement | 20 |
| Urbanisme | 22 |
| Finances | 24 |
| Vie associative..... | 26 |
| Bon à savoir..... | 33 |
| État civil | 35 |



Bulletin d'information réalisé par la municipalité de Sorde-l'Abbaye.

Édition de 2021

Copyright photos : Droits réservés - Mairie de Sorde-l'Abbaye sauf mentions contraires

Avec l'aimable contribution des élus municipaux et des bénévoles des associations sordaises pour la rubrique "Vie associative".

Le mot de la maire



Cette année 2021 a été perturbée, comme en 2020, par un mauvais virus qui a malheureusement obligé chacun à se protéger, parfois à s'isoler, à se replier sur soi-même.

Les différentes manifestations, rencontres, fêtes qui rythment l'année ont dû être annulées. Cela a empêché les Sordais de vivre de vrais moments de convivialité, de joie, d'échanges. Point de vœux du maire, repas des anciens remplacé par les colis-cadeaux, peu d'assemblées générales ou autres réunions des associations, pas de fêtes communales depuis deux ans !

Heureusement le tissu associatif a permis de maintenir une vie sociale avec plusieurs tournois de pétanque, de belles journées de tournoi local ou championnat de France de pelote, une reprise des séances de country ou salsa. Des séances de gymnastique et de yoga ont permis d'étoffer l'offre sportive pour entretenir sa santé. Merci à tous les dirigeants et bénévoles de nos associations qui par leur dynamisme et leur engagement contribuent à faire vivre, et connaître, parfois loin, notre village. Il est important de les encourager en participant aux nombreuses animations proposées.

La saison culturelle proposée par la mairie et la commission extra-communale a été très perturbée par la pandémie et ses contraintes. Mais la fête de la Musique qui s'est déroulée sur le site de la

Maison des Sœurs, pour sa première édition, a été un franc succès malgré l'orage qui menaçait.

Du printemps à l'automne, la Communauté de communes du pays d'Orthe et Arrigans (CCPOA) propose de nombreuses activités à l'Abbaye, concerts, ateliers découverte, après-midi jeux, expos, etc. C'est gratuit pour les enfants, n'hésitez pas à y participer !

Nos enseignants, nos personnels communaux, malgré les difficultés dues au virus et aux obligations sanitaires ont assuré pendant des mois leur engagement auprès des enfants du RPI ou auprès des Sordais. Qu'ils en soient sincèrement remerciés !

La fin d'année a été marquée par des inondations importantes qui ont creusé, emporté, digues et berges. De nombreux agriculteurs ont été affectés par ces crues qui ont touché en particulier les plantations de kiwis. La commune les soutient en remettant en état les chemins parfois très abîmés.

Enfin, vos élus sont également mobilisés afin d'œuvrer pour notre beau village et lui permettre de continuer à se construire pour le bien de tous. Les pages qui suivent vous permettront de connaître, suivre les projets en cours ou à venir.

Espérons que 2022 nous permettra de revivre une vie normale dans laquelle chacun saura trouver ce qui est important, primordial, pour soi, sa famille et son entourage.

BIENVENUE À CAMILLE HUREAUX NOUVELLE SECRÉTAIRE DE LA MAIRIE

Camille Hureaux remplace depuis septembre 2021 Stéphanie Chochoy au poste de secrétaire de mairie. Elle vous accueille du lundi au vendredi de 9 h à midi et de 13h30 à 15h30, sauf le mercredi après-midi.

Vous pouvez la contacter :

- par téléphone au 05 58 73 04 83
- par courriel : mairie@sordelabbaye.fr

Nous lui souhaitons une belle vie professionnelle au cœur de notre village !



SORDE EN PEINTURE... À L'HUILE !

Un grand merci à Guillaume Laplace qui a acheté un tableau représentant Sorde en fête et l'a offert à la commune. La jeunesse sordaise danse sur la place de l'église pendant que des groupes d'hommes coiffés de leur bêtet trinquent ! Des portraits croqués sur le vif?... Cette vision du Sorde d'autrefois vient enrichir la mémoire du village !



LES POMPIERS À L'EAU !

Les pompiers de tout le département viennent régulièrement à Sorde s'entraîner dans les eaux fraîches du gavage afin d'anticiper la gestion d'accidents aquatiques.

TROIS JOURS POUR UNE ŒUVRE !

L'association corse Terra Viva a passé trois jours à Sorde pendant les Journées européennes du patrimoine pour réaliser une œuvre collective avec les habitants. Douze panneaux peints à l'acrylique représentent les éléments caractéristiques de notre village. L'œuvre est accrochée dans la salle de réunion de la mairie.



ÉCHANGEUR AUTOROUTIER

Après l'enquête publique qui s'est déroulée sur plusieurs jours en février et mars 2021, les différentes études continuent (études phoniques, études de sol, faune et flore).



À PIED ET À LA PAGAIE !

Le 11 septembre, les élus communautaires ont effectué une randonnée pédestre d'Arthous à Sorde et certains ont poursuivi le chemin... sur l'eau avec une balade en canoë sur la Petite Amazonie.



LES ENFANTS CONTRE LE CANCER

Les deux classes maternelles participent tous les ans au concours de la Ligue contre le Cancer. Cette année, le thème était les dangers du soleil. Bravo aux enfants et à leurs enseignantes qui chaque année sont récompensés par la Ligue représentée par Carmen Biben !





NOËL EN CONTES...

Merci aux bénévoles de la bibliothèque qui, au début des vacances de Noël, ont organisé une lecture de contes, et, autour du sapin, un moment convivial et chantant.

ZOOM SUR.... LES INONDATIONS DE L'HIVER 2021-2022

Nous avons subi deux inondations très importantes en un mois. Elles n'ont heureusement pas touché les habitations du village, sauf la belle maison de l'Île et celle du Passage.



La fontaine-lavoir sous l'eau

Mais le gave d'Oloron a fait beaucoup de dégâts sur les terres et aux berges, creusant les digues, formant de grands trous, laissant des bancs de galets posés sur les terres, abandonnant d'énormes troncs et souches contre les pieds de kiwis. Ces crues récurrentes inquiètent fortement tous les acteurs œuvrant sur les cours d'eau mais surtout, en premier lieu, les agriculteurs qui voient leur travail emporté par la puissance de l'eau.

Les chemins communaux ont été très touchés. Après l'inondation de décembre, des travaux ont été réalisés. Malheureusement après la seconde inondation de janvier ces rénovations n'ont pas résisté. Dès les beaux jours, nous repasserons sur les chemins afin de colmater les dégradations.

L'inondation n'est pas la seule cause des dégâts. l'ensemble des usagers est en partie responsable de cet état des lieux. Par exemple, on peut voir des plantations de kiwis, de maïs en limite des chemins et où ceux-ci servent d'aire de retournement. Pour toute nouvelle plantation nous vous demandons de respecter les chemins. Cet automne la commune

a sollicité les agriculteurs, pour aider le personnel communal dans l'entretien de ces chemins. La famille Salles, avec ses moyens mécaniques, a participé à la remise en état du chemin de la gravière. Nous les en remercions. Peut-être ferons-nous appel à cette aide participative pour de prochains travaux.



Les plantations de kiwis

Encore une fois le site de "la Toumbe" est touché. Suite à cet événement, plusieurs réunions ont eu lieu avec différents organismes : Syndicat de rivière, Institut Adour, CCPOA...

Les problèmes datant de 2018, les riverains attendent avec impatience que les solutions prévues se réalisent (achat de terrain, plantation d'arbres...). Une solidarité entre propriétaires est nécessaire pour qu'enfin ce point noir soit résolu.

Mais d'autres lieux restent préoccupants avec de fortes érosions de berges comme au "Coût" et à "Lille". Les propriétaires attendent des réponses. Le 12 février, l'arrêté est paru au Journal Officiel donnant Sorde commune en état de catastrophe naturelle.

QUOI DE NEUF ?

SORDE SE CARAPATTE ENCORE ET TOUJOURS...

Et si nos enfants prenaient l'air en allant à l'école ? C'est pour répondre à cette question que le pedibus sordais est né en mai 2021 : un dispositif éducatif, respectueux de l'environnement et surtout très convivial ! Il a su trouver sa place dans notre village avec 10 enfants inscrits sur l'année et d'autres qui se joignent au groupe d'une manière plus occasionnelle.

Le pédibus sordais c'est avant tout ça : aucune contrainte. Chacun y participe et s'y investit selon ses envies et ses disponibilités. Nous remercions les 17 adultes qui nous permettent de pérenniser cette belle promenade et de la proposer quotidiennement.

Vous vous reconnaissez dans cette formule ?

Pedibus = sécurité + éco-citoyenneté + convivialité + dynamisme.

Faites-vous connaître à la mairie ou via l'adresse mail : sorde.se.carapatte@gmail.com



RÉOUVERTURE DU CAMPING MUNICIPAL : DU CHANTIER PARTICIPATIF AUX BULLES SOUS LES ÉTOILES !

Le camping municipal La Galupe a rouvert du 1^{er} juin au 15 octobre pour accueillir les vacanciers venus poser leur tente ou leur camping-car au bord du gave d'Oloron dans un petit coin de paradis. La fréquentation, 384 personnes, a permis de couvrir une partie des frais engagés pour la réhabilitation du bloc sanitaire de 100 m² (travaux d'électricité et de plomberie notamment). Un grand nettoyage de printemps organisé sous la forme d'une journée participative (merci aux bonnes volontés !) a permis de rafraîchir les lieux fin prêts pour les premiers occupants de juin.

Cerise sur le gâteau, une jeune entreprise a loué des emplacements pour installer de drôles de bulles tout confort avec vue sur le ciel : un vrai succès pour les amateurs d'hébergement insolite !



Nettoyage du camping avec la participation des villageois et villageoises, petits et grands !





"La Galupe"vous accueille ! Une enseigne fait-maison grâce au talent de Gérard.

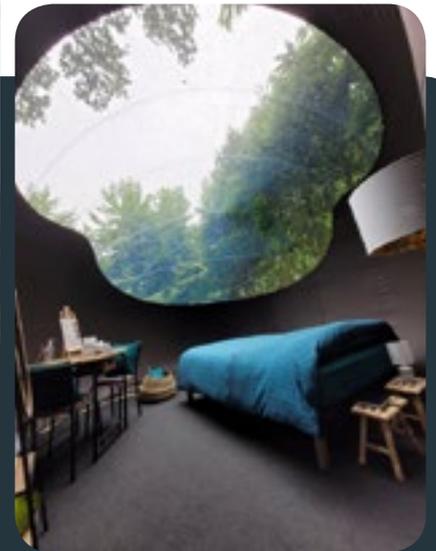
La parole à Ophélie, 25 ans, gérante des Nuits de Cassiopée, qui a créé son entreprise en 2021 :

"Les nuits de Cassiopée, c'est quoi ? Ce sont, pour l'instant, 2 structures insolites ; des bulles gonflables transparentes. La première bulle est Andromède, une chambre tout aménagée aux tons jaunes, pour accueillir les clients dans un confort maximal. Depuis Andromède nous apercevons le gave d'Oloron, un cadre calme et reposant, depuis la bulle ou la terrasse. La deuxième bulle s'appelle Pégase, sur les tons bleus, elle est aussi douillette qu'Andromède. Son coin est plus intimiste et verdoyant mais les étoiles restent tout de même visibles ! Les bulles sont composées d'un lit double, d'une table intérieure avec deux chaises et du mobilier différent pour chaque bulle en accord avec le thème de celles-ci. En période printanière et automnale un chauffage est mis à disposition dans les bulles. Grâce à leur sphère transparente, il est possible d'admirer les étoiles la nuit, observer les gouttes d'eau s'écraser et ruisseler ou bien regarder les orages. Certains chanceux ont eu la possibilité d'admirer des pluies d'étoiles filantes en août : Les Perséides.

Lorsque la Mairie de Sorde-l'Abbaye m'a appelée en me disant que le projet l'intéressait j'ai saisi l'opportunité. Un projet c'est toute une aventure !

La première saison s'est vraiment bien passée, au-delà de mes espérances. J'ai eu la possibilité de rencontrer des personnes venues de différentes villes de France. J'ai accueilli des Anglais, Espagnols, Américains, Brésiliens. C'est ce qui est très enrichissant, rencontrer des cultures différentes, discuter et essayer de se faire comprendre parfois.

Mon objectif principal reste toujours le même ; satisfaire les clients du mieux que je peux et leur apporter tout ce dont ils ont besoin ! Pour le confort de tous et permettre de profiter à 100% du séjour dans les bulles, des repas et boissons sont proposés, livrés directement sur place. Je souhaite que les clients aient une déconnexion totale avec leur quotidien et rendre leur expérience encore plus belle."



QUOI DE NEUF ?



LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE ET DE LA PREMIÈRE FÊTE DE LA MUSIQUE À SORDE !

Du spectacle, des idées, des rencontres !

Pour faire vivre le village en dehors de la saison estivale, la commission culture extra-municipale a concocté une petite programmation qui s'étoffera au fil des prochaines saisons ! Nous l'espérons d'autant plus que des rendez-vous ont dû être annulés à cause des mesures sanitaires, en particulier l'animation de Noël "Au pied du sapin".

Le premier événement a été la **Fête de la musique** organisée le 21 juin 2021 dans le jardin de l'ancienne maison des sœurs, ce qui fut l'occasion d'investir les lieux du futur projet "A Casa". Animations pour les enfants avec le clown Mori (merci à lui !), "chantoir"

pour tous, restauration sur place avec le food-truck de Fred, un public nombreux au rendez-vous et la pluie aussi, venue faire des claquettes ! Les caprices du temps n'ont pas empêché les chanteurs et chanteuses en herbe de se produire sur scène dans une ambiance festive et sans chichi !

Le 18 décembre 2021, la **conférence d'Alexis Ichas** autour de son livre consacré au gave d'Oloron, en partenariat avec la bibliothèque de Sorde a été un moment d'échange passionnant (lire en page 29).

Les rendez-vous de 2022 :

- 05 mars : **Spectacle de Florant Mercadier**, "L'Occitanie pour les Nuls" (festival L'Émoi des mots)
- 06 mai : **Conférence de Patrick Lamaison** sur les anciennes techniques pêche dans le gave
- 03 juin : **Conférence sur la relaxation** et exercices pratiques
- 21 juin : **Fête de la musique**, 2^e édition



La Fête de la musique 2021 en images !

TRAVAUX

SUPPRESSION DE LA STATION D'ÉPURATION

La station d'épuration située sur le chemin du Lavoir doit être supprimée mais les travaux débutés fin 2020 ne sont toujours pas terminés ! Le passage des canalisations dans la roche qui fait le lit du gave au pont de la Coudette a été impossible car la roche est trop dure et cela aurait coûté trop cher. Une autre solution a été trouvée qui nécessitera l'utilisation d'une nacelle sur le pont de la Coudette : pour cette opération, la route de Peyrehorade sera coupée pendant trois semaines à l'été 2022.



PLANTATIONS AU LOTISSEMENT

Les plantes des parterres du lotissement étaient envahies de mauvaises herbes et avaient besoin d'un changement de terre. Merci à Claude et Frédéric !

ATELIER PEINTURE AU LOCAL DE PÉTANQUE !

La nouvelle terrasse du local de pétanque méritait bien toutes les attentions des bénévoles du club sordais ! Les artistes du jour ont donc donné le petit coup de peinture qui manquait pour accueillir par tous les temps les joueurs de boules. Bravo à eux !



NETTOYAGE DE LA MAISON DES SŒURS

Le nettoyage et le "vidage" de la Maison des sœurs et de l'ancien gîte des pèlerins a réuni toute une équipe de vaillant.e.s bénévoles. Un grand merci à eux pour ce beau travail, tout cela dans la bonne humeur.



NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Un abri-vélo et un abri-bus ont été installés à l'école primaire, avis aux futurs usagers !



VOIRIE COMMUNAUTAIRE

La CCPOA (Communauté des Communes du Pays d'Orthe et Arrigans) a réalisé en enrobé, une partie du chemin de Bedat pour un coût de 11200 €. Durant trois jours, elle a effectué curage des fossés le long des routes communautaires. Elle n'intervient que sur la partie fossé, aux propriétaires d'entretenir les ponts accédant à leur propriété.



LA MAISON DES SŒURS DEVIENT "A CASA" UN PROJET D'ÉCONOMIE LOCALE, SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

La réhabilitation de la Maison des Sœurs s'intègre dans un projet global appelé "A CASA" : c'est le nom qui a été choisi lors de la concertation organisée en septembre 2021 où tous les habitants étaient conviés. L'association citoyenne AMASSA a été créée en 2021, pour accompagner la municipalité dans l'élaboration de ce projet.

Voici les différents pôles d'activités envisagés qui en constituent le cœur :

- un café-médiathèque
- une boulangerie (avec petite activité d'épicerie)
- un ensemble voué à des jardins pédagogiques et à la construction écologique
- un habitat groupé pour personnes âgées non dépendantes.

Depuis janvier 2021, des commissions ouvertes à toutes et tous ont pour but d'aider à la construction du programme d'animation de chaque pôle d'activité.

Quels ont été les temps forts de l'année 2021 ?

- Tout d'abord, **le projet d'habitat groupé pour seniors** : la municipalité a confié à l'association SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) une mission d'étude. Elle doit examiner la faisabilité de donner une nouvelle vie à la maison Lombarde (ancienne maison de Michel Benquet), propriété communale depuis peu, en y installant cet habitat d'accueil pour personnes âgées.

C'est un des axes du projet A CASA : favoriser les liens intergénérationnels en intégrant cet habitat dans le nouveau pôle de vie et par cela rompre avec ce que peuvent vivre des personnes âgées : l'isolement, la solitude, les difficultés d'assumer l'entretien de leur logement.

Une visite de l'habitat regroupé de Donzacq en octobre 2021, habitat réalisé dans un ancien commerce réhabilité, a permis de se rendre compte de l'organisation des espaces.

L'étude proposée à SOLIHA commence par la diffusion d'un questionnaire auprès des personnes de plus de 70 ans afin de recueillir leurs avis et réflexions, suivie d'une réunion publique d'infor-

mation. La municipalité et l'association Amassa participent à cette étude qui va durer cinq mois : elle permettra d'évaluer le coût de l'opération.

- Ensuite, **le café-médiathèque** : la réflexion menée aujourd'hui est d'envisager la bibliothèque de demain, c'est-à-dire une bibliothèque pour toutes et tous, proche du tissu associatif, permettant l'accès aux outils numériques, mais aussi une bibliothèque s'inscrivant dans le développement durable.

Les trois axes envisagés sont : une médiathèque verte, une médiathèque relais du patrimoine local, une médiathèque numérique. Le café et la médiathèque sont envisagés dans une continuité, avec un espace commun permettant des actions proposées soit par le café, soit par la médiathèque. Espaces de partage, de convivialité, de rencontres et de culture, le café-médiathèque prendra aussi en compte la dimension écologique dans la réhabilitation des lieux et les activités envisagées. C'est le deuxième axe fort du projet A CASA.

Ce projet mûrit grâce à notre collaboration avec la Médiathèque des Landes (MDL) que la municipalité, l'association Amassa et les bénévoles de la bibliothèque de Sorde rencontrent régulièrement.

- Enfin, **la boulangerie, les jardins pédagogiques et le pôle artisanal voué à l'éco-construction** constituent le troisième grand axe du projet A CASA : développer une économie locale basée sur des savoir-faire.

Tous ces pôles se construisent petit à petit, grâce au travail des commissions et aux visites apprenantes dans différents lieux (Bidache, Laroin, Tarnos,...).

La visite du café solidaire "La Grange" à St-Julien-en-Born, en août dernier, entièrement conçu par l'association La Smalah qui gère le café avec deux salariés, a été riche d'enseignement.

Qu'attendons-nous en 2022 ?

Les six commissions créées pour définir les programmes des différents pôles d'activités du projet A CASA vont poursuivre leur travail : élaborer les

grandes actions envisagées dans chaque pôle et organiser de nouvelles visites apprenantes.

Ce travail est aidé par le tube à ESS'ai, structure accompagnant les projets d'économie sociale et solidaire (ESS).

Le projet A CASA avance en parallèle du projet communal de labellisation de Sorde comme Petite Cité de Caractère ; l'étude engagée avec la société Entre-Lieux dans ce cadre donnera une vision globale d'un futur développement de Sorde, et des financements envisageables (à lire en page 12).

Études, projets, commissions, autant de moments que la municipalité, accompagnée par l'association Amassa, aura à cœur de partager avec la population de Sorde et du territoire.



Exemple de projet ESS : "La Grange" à St-Julien-en-Born conçu par l'association La Smalah

LOCALISATION DES DIFFÉRENTS PÔLES DU PROJET A CASA

- ① Boulangerie
- ② Café-Médiathèque
- ③ Jardins pédagogiques
- ④ Pôle artisanal éco-construction
- ⑤ Habitat groupé senior



SORDE-L'ABBAYE, UNE CITÉ QUI A DU CARACTÈRE ?

Dans le cadre de la labellisation de Sorde-l'Abbaye au réseau des Petites Cités de Caractère, la municipalité doit se doter d'un **plan de référence**.

Ce document garantit la cohérence des projets et des aménagements à venir, ainsi que d'un programme d'actions chiffré permettant l'échelonnement des investissements sur une période qui peut aller de deux ans à dix ans, selon les projets définis.

EntreLieux est le bureau d'études qui a été choisi pour réaliser le plan de référence qui doit être rendu fin été 2022. Ce bureau d'études est dirigé par Franck Buffeteau, architecte DPLG, urbaniste et metteur en scène. Lui et une partie de son équipe (Alix, Anne, architectes du patrimoine ou encore Giovanna, paysagiste) viendront passer quelques jours à Sorde en 2022 (sur plusieurs périodes) pour prendre le temps de découvrir et de poser leur regard sur notre village, et surtout rencontrer et échanger avec les Sordaises et Sordais. Comprendre ce qu'est le village, son environnement et le lien social qui anime ses habitants, telle est la démarche de Franck Buffeteau qui souhaite solliciter la participation active des habitants, futurs utilisateurs du projet qui doit être élaboré en tenant compte des réalités, en chassant tout a priori et toute utopie.

Dates des rencontres 2022 avec l'équipe d'EntreLieux :

- du 24 au 28 février
- 31 mars, 1er et 02 avril
- 09, 10, 11 mai
- 23 et 24 juin

Si vous souhaitez participer aux prochaines rencontres qui seront organisées pour avancer dans ce projet, venez, vous serez toutes et tous les bienvenus.es ! Temps de discussions libres, d'échanges individuels ou encore partages collectifs vous permettront de livrer vos impressions.



Visite du jury pour l'éligibilité au label PCC, avril 2022



LE CONCEPT

de Petites Cités de Caractère® est né au milieu des années 1970 pour valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.

Ces villes, autrefois centres administratifs, politiques, religieux, commerciaux, militaires, ... ont souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire après les révolutions administratives et industrielles de la France. Elles ont perdu une grande partie de leurs fonctions urbaines, et se sont retrouvées sans la population et les moyens financiers pour entretenir cet héritage.

Le projet des Petites Cités de Caractère® est, dans ces communes, de fédérer les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires.

✓ *En savoir +*

www.petitescitesdecaractere.com

LE TAPIS ROUGE SE DÉROULE À SORDE-L'ABBAYE !



Jean-Lionel VERGEZ s'est lancé dans la culture de coquelicots dont l'ensemble de la production est séché plusieurs jours directement sur l'exploitation puis expédié à Toulouse. Les plantes séchées y sont transformées par le laboratoire *Fgnutra* qui élabore les compléments alimentaires et les infusions. Les produits sont vendus sous la marque **Jardins d'Occitanie** dans les pharmacies, les magasins bio et sur internet : www.jardins-occitanie.fr



Principalement importé de l'Europe de l'Est et du Maghreb, le coquelicot est admiré pour ses vertus apaisantes et sédatives. D'un pétale rouge vif reconnaissable de tous, il fait partie de la famille des *papaveraceae*. Comme tous les pavots, il offre des effets remarquables sur le sommeil, l'anxiété et la nervosité grâce à ses actifs végétaux contenus dans les pétales : les alcaloïdes isoquinoléiques et plus précisément la rhœadine. Plante fragile, le coquelicot nécessite une récolte quotidienne manuelle. Ainsi, entre juin et juillet, les pétales sont ramassés un à un. Cette opération minutieuse demande patience, délicatesse, endurance et résistance aux piqûres d'insectes pollinisateurs.

DES DOUCEURS SUR COMMANDE !

Séverine Malfatti a créé sa petite entreprise de pâtisserie artisanale, joliment baptisée **Les Douceurs de Cigaline**, pour vous régaler... Elle utilise autant que possible des produits bio et propose des gâteaux personnalisés. Une bonne idée pour marquer des occasions particulières tout en douceur ! Pas de boutique mais un mail ou un coup de téléphone pour passer commande.



DES JARDINS EXTRAORDINAIRES SUR LES COTEAUX DE SORDE...



Permaculture et maraîchage sur sol vivant, ce sont les méthodes de culture utilisées par **Christelle REMIGI** pour produire des légumes bio. **Les Jardins de la Caussade** sont installés sur les coteaux et fournissent des paniers de légumes qu'il suffit de commander pour être servi et profiter des bienfaits de la terre !

DÉLICIEUX KIWIS TOUTE L'ANNÉE

Stéphane MALFATTI a créé **Kiwis Délices** pour commercialiser et promouvoir le Kiwi de l'Adour au travers de produits élaborés à partir du précieux fruit. Les jus de fruits et une gamme de cosmétiques de la marque sont en vente à l'abbaye de Sorde.



ACTEURS DU TOURISME LOCAL :

La Communauté de communes vous informe

TAXE DE SÉJOUR : Une obligation d'application à compter du 1er janvier 2022

À compter du 1er janvier 2022, la taxe de séjour s'applique sur l'ensemble des 24 communes qui compose la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans.

Les hébergements touristiques marchands sont soumis à la taxe de séjour qui est facturée directement auprès des personnes hébergées. L'hébergeur et les intermédiaires (Airbnb, Booking, Abritel, Gîtes de France, etc), se chargent de collecter cette taxe auprès du touriste et de la reverser à la collectivité. Toutes les personnes, particuliers ou professionnels, qui proposent des hébergements à la location sont concernées : palaces, hôtels de tourisme, meublés de tourisme, villages de vacances, chambres d'hôtes, emplacements dans les aires de camping-cars et parcs de stationnement touristiques, terrains de camping, terrains de caravanage ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air, ports de plaisance, les hébergements en attente de classement et les hébergements sans classement qui ne relèvent pas des natures d'hébergements mentionnées précédemment.

La taxe de séjour permettra au territoire de disposer de meilleurs financements pour **améliorer son attractivité et développer son rayonnement touristique**. Elle favorisera également la protection ainsi que la gestion de ses espaces naturels à des fins touristiques.

UN PORTAIL WEB DÉDIÉ GRATUIT

Afin d'accompagner au mieux chaque hébergeur, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans lance un **portail internet gratuit** « Taxe de séjour en Pays d'Orthe et Arrigans » :

<https://taxe.3douest.com/paysdortheetarrigans.php>

Ce portail offre la possibilité à tous les hébergeurs, qu'ils soient adhérents ou non à l'Office de Tourisme du Pays d'Orthe et Arrigans, de procéder à toutes les étapes de l'obligation d'application, de collecte, de reversement de la taxe de séjour ainsi que des outils de calcul de la taxe.

DES RÉFÉRENTS TAXE DE SÉJOUR SUR LE TERRITOIRE

Pour toutes questions, des référents se tiennent à disposition au sein de la Communauté de communes pour informer et guider les habitants et hébergeurs du territoire :

- Vous avez des questions sur l'activité d'hébergement et sur la réglementation en vigueur ? Contactez l'**Office du Tourisme du Pays d'Orthe et Arrigans** au 05 58 73 00 52 ou par mail à tourisme@orthe-arrigans.fr
- Vous avez des questions sur l'activité la collecte ou le reversement de la taxe de séjour ? Contactez **France-Caroline MENAUTAT**, référente taxe de séjour, au 05 47 80 83 63 ou mail à taxedesejour@ccpoa.fr

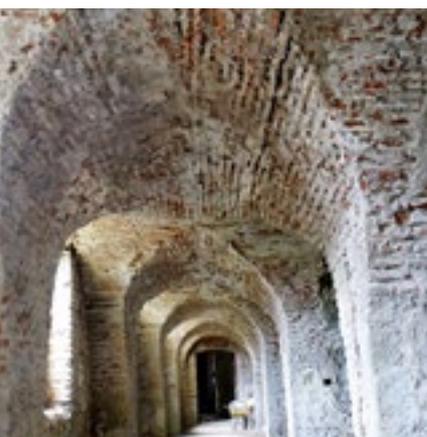
ARTISANS

| <p>ARBONATURE - ALEXIS CHASSIN Diagnostics et travaux d'élagage 06 77 69 20 72 - alexis.chassin88@gmail.com</p> | <p>LES JARDINS DE LA CAUSSADE Vente de légumes bio Christelle Rimini 06 62 90 10 07</p> |
|---|---|
| <p>ATELIER DU I. ROUGE - D. ET I. VERGEZ Peintures décoratives 06 10 32 32 64</p> | <p>KIWIDELICES - STÉPHANE Malfatti Vente de produits dérivés du kiwi 06 73 73 22 15 - contact@kiwis-delices.com</p> |
| <p>BEKER ARCHITECTURE jopierobeker@gmail.com 06.51.00.82.60</p> | <p>SARL LESPIAU Électricité générale 05 58 73 04 91 - sarl.lespiau@wanadoo.fr</p> |
| <p>BEL - AGRI - TP - BTP BENQUET Travaux agricoles Thomas Benquet 06 81 45 60 61</p> | <p>MALFATTI-GAILLARD-LADONNE Maçonnerie - alain.malfatti@wanadoo.fr 05 58 73 07 24 - 06 08 68 52 31</p> |
| <p>CONSEIL EN IMMOBILIER Alexis Auckenthaler 06 48 21 22 55 alexis.auckenthaler@iadfrance.fr</p> | <p>Séverine MALFATTI Pâtisserie artisanale /06 84 31 93 45 cigalinecuisine4064@gmail.com</p> |
| <p>LE FOURNIL DES GAVES - JOËL DULUCQ Boulangerie (Labatut) 05 58 98 12 24</p> | <p>NIKEL KROM - R. MERCIER Bureau d'études et conception de cuisines professionnelles / 06 88 72 59 42</p> |
| <p>ICHAS ENTREPRISE Charpente - Menuiseries - Cuisine sarlichas@wanadoo.fr - 05 58 73 04 73</p> | <p>NICOLAS ROUSSEAU Jardins et petits travaux 06 95 14 86 84</p> |
| <p>SAS GARAGE RTM'AUTO Mécanique auto 09 86 28 07 72 - contact@rtmauto.fr</p> | <p>S.M.S 40&64 Dépannage Multi-Services 07 86 48 60 10 - 05 58 97 53 02</p> |
| <p>SARL IMPRESSIONS MARC BENITAH Imprimerie 06 07 91 30 86</p> | <p>LAURENT TOULET Maintenance machines et tracteurs agricoles 06 33 12 34 02 - toulet.laurent@orange.fr</p> |
| <p>VEGAN'S FOOD TRUCK /06 78 12 30 91 fred@vegansfoodtruck.fr</p> | |
| RESTAURATION - HÉBERGEMENT | |
| <p>AROHA Chambres d'hôtes / 05 58 73 17 74</p> | <p>GÎTE RURAL - M. ALAIN LAVIELLE 05 58 73 60 34</p> |
| <p>AUBERGE DE L'ABBAYE - J.-C. CAZAUX Hôtel-restaurant 05 58 73 08 90 - cazaux6@gmail.com</p> | <p>LA GALUPE Camping municipal 05 58 73 04 83</p> |
| <p>GITES DES GAVES - MME SALLES 05 58 73 61 24 - 06 03 82 07 86</p> | <p>LA MAISON DU PIERROU Chambres - Table d'hôtes 06 61 34 89 01- 06 17 60 15 77</p> |
| LOISIRS - CULTURE | |
| <p>2X AVENTURES - A. & A. COUVELAERE Base de canoë / 06 10 61 79 02</p> | <p>THÉÂTRE du SENTIER - T. COURSAN Atelier de théâtre / 05 58 73 76 17</p> |

Si par mégarde, nous avons oublié l'un d'entre vous, veuillez vous signaler à la Mairie de Sorde afin de paraître sur le prochain bulletin et sur le site internet.

L'ABBAYE DE SORDE DÉCOUVRE DES TRÉSORS CACHÉS !

La restauration du cryptoportique et de l'embarcadère de l'abbaye ont commencé en septembre 2021. Il s'agit de la dernière phase de l'important programme de restauration des bâtiments conventuels lancé en 2002 par la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans. Ce chantier d'envergure devrait se terminer fin 2023. Pendant la durée des travaux, la terrasse et le cryptoportique sont fermés au public mais des bornes interactives permettront de visiter virtuellement tous les espaces.



Le cryptoportique en cours de restauration.... Vue de l'intérieur et côté gave. © CCPOA

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

C'est dans le cadre des restaurations du cryptoportique que le Service régional de l'archéologie a prescrit une fouille archéologique préventive réalisée par la société Eveha.

En octobre 2021, une équipe d'archéologues a ainsi investi la terrasse de l'abbaye. L'objectif était d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'architecture du cryptoportique construit au XVIII^e siècle, en surplomb du gave d'Oloron, ainsi que sur les bâtiments antérieurs.

Contre toute attente, un insoupçonné système de toitures a été mis au jour. A priori enterré dès l'origine, le dispositif est installé directement sur l'ensemble des voûtes de la galerie du cryptoportique afin d'assurer l'étanchéité de ce dernier via un système de drains chargé d'évacuer les eaux pluviales vers le gave.

Ce système de toitures en tuiles enterrées revêt un caractère exceptionnel pour sa rareté à l'échelle régionale, voire nationale.

La fouille, encore partielle, doit être poursuivie dans les prochains mois. Les observations futures

permettront d'apporter des informations complémentaires et éventuellement d'affiner les premières conclusions des archéologues.

Au terme des travaux, la terrasse sera à nouveau recouverte de terre afin d'assurer la conservation des vestiges. Une exposition prolongée de ces derniers aux aléas climatiques risquerait en effet de menacer leur pérennité ainsi que la structure du cryptoportique. Des modélisations 3D permettront de conserver et de présenter au public l'aspect et le fonctionnement des toitures.



Découverte des toitures enterrées lors des fouilles archéologiques. © CCPOA



Découverte des toitures enterrées lors des fouilles archéologiques. © CCPOA

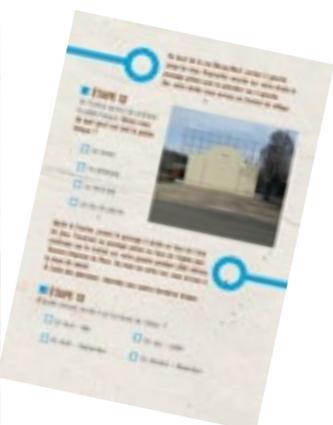


Petit rappel historique pour nos lecteurs !

Fondée au X^e siècle, en partie sur les ruines d'une riche villa antique, l'abbaye de Sorde connaît des évolutions successives au cours des siècles. De ces multiples réaménagements résulte le complexe monumental composite que nous connaissons aujourd'hui. Monument phare du département des Landes, l'abbaye est aujourd'hui classée en intégralité au titre des Monuments historiques et inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle. D'un intérêt patrimonial majeur, le site fait l'objet de toutes les attentions de la part des collectivités propriétaires et gestionnaires du site (département des Landes, mairie de Sorde-l'Abbaye, communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans), ainsi que du ministère de la Culture par l'intermédiaire de la Conservation régionale des Monuments historiques et du Service régional de l'archéologie de la Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine.

PARTIR À LA (RE)DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE NOTRE VILLAGE POUR LES PETITS ET LES GRANDS !

Le **rallye terre é o** est un livret de jeux pour les familles, gratuit, disponible au point Info de la mairie ou à l'abbaye. C'est l'occasion de parcourir les rues du village jusqu'au bord du gave et de faire des découvertes ludiques !



L'EXPOSITION 2022 DE L'ABBAYE : AVANT/APRÈS...



"Comment était l'abbaye avant les restaurations ?" Cette promenade photographique dans le temps dévoile, au fil des images d'archives et des restaurations engagées depuis 2002, la mise en valeur des bâtiments conventuels. A voir jusqu'au 25 novembre 2022

2020/2021 : UNE ANNÉE SCOLAIRE ENCORE SOUS LE SIGNE DU COVID...

En cette nouvelle rentrée, l'école compte deux classes :

- PS/MS dirigée par Maîtresse Fiona Trickett et Céline Morelli (ATSEM).
- MS/GS dirigée par Maîtresse Séverine Moreira et Emilie Roux (ATSEM).

En septembre, avec leurs camarades des autres classes du RPI, les élèves ont participé au "Printemps da l'Arribera" (prévu initialement en avril et reporté pour cause de crise sanitaire) : ateliers autour de la culture gasconne, découverte d'instruments de musique, spectacle offert par l'Association Chancaires. Une bien belle journée au sein de l'abbaye de Sorde pour commencer l'année du bon pied !

Fin septembre, les deux classes se sont rendues aux *Vergers Lasserre* de Lahontan pour cueillir des pommes. Le produit de la cueillette a permis de préparer, lors de l'atelier pâtisserie qui a suivi, compote de pommes, gâteau aux pommes et crumble de pommes.

Le jeudi 15 octobre, les deux classes ont participé à la manifestation artistique nationale "La Grande Lessive" !



Ce jour-là, préau et cour de l'école étaient décorés des productions des élèves, réalisées depuis la rentrée.

En novembre a eu lieu la traditionnelle sortie Forêt pour chaque classe. Des productions artistiques Land art ont été réalisées à partir de la cueillette automnale.

En décembre, malgré le contexte sanitaire, le Père Noël n'a pas oublié de venir à l'école récompenser d'un beau livre tous les enfants sages. Malheureusement, pas de goûter de Noël du RPI cette année, le brassage des classes étant interdit...



D'ailleurs, pour cause du Covid, beaucoup de sorties prévues en début d'année, spectacles JMF et Rêve en Scènes, séance de cinéma, ont dû être annulées. Seules les sorties en extérieur ont été maintenues. Ainsi, la classe des MS/GS a pu participer à



deux manifestations organisées par l'USEP (Union Sportive des Écoles Primaires) : "La maternelle entre en jeu" au Lac de Chrystus de St-Paul-les-Dax en mars et "Le Petit Tour à vélo" au Bois de Boulogne de Dax en juin. Cette dernière manifestation a permis à tous les enfants d'apprendre à faire du vélo ou de se perfectionner ; une journée très agréable pour tous les participants (enfants, parents et élus accompagnateurs, cantonniers), à renouveler sans faute l'année prochaine !

En mars, 2^e "Grande Lessive" de l'année scolaire. Le thème "Jardins suspendus" a permis aux classes de mener des projets artistiques et plantations. En fin d'année scolaire, Anne-Cécile, de la boulangerie *Les chemins du pains* de Cauneille, est venue

à l'école animer un atelier fabrication de pains au lait. Les enfants gourmands ont adoré les préparer et les déguster !

Malheureusement, pour la 2nde année consécutive, la traditionnelle Fête du RPI n'a pas pu avoir lieu... On croise les doigts pour la prochaine année scolaire !

Cette année encore, la classe de Maîtresse Séverine a participé au Défi organisé par la Ligue contre le Cancer sur le thème "Cache-Cache Soleil", la classe de Maîtresse Fiona également et pour la première fois. Les élèves des deux classes ont été récompensés pour la réalisation de leurs œuvres (affiche de prévention pour les MS/GS et livret photo œuvres land art pour les PS/MS).



Depuis le 1^{er} février

BONNE NOUVELLE, LE TRI SELECTIF DES DECHETS S'EST SIMPLIFIE !

Vous pouvez maintenant déposer, depuis le 1^{er} février dernier, tous vos emballages sans exception dans les conteneurs de tri : emballages en verre, en papier, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique et en métal. Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il peut être déposé dans les conteneurs de tri.

■ Désormais plus de doute, tous les emballages se trient !

Le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus.

Jusqu'à présent, en côte sud des Landes, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées aux bouteilles et flacons. L'extension des consignes de tri consiste aujourd'hui à permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le conteneur de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots et barquettes.



Vous pouvez aussi trier encore plus d'emballages en métal

En plus des boîtes de conserve, bidons, aérosols et canettes en métal, vous pouvez maintenant jeter dans votre conteneur de tri tous les petits emballages métalliques. Il s'agit d'emballages comme les capsules de café, les tubes de crèmes, les plaquettes de médicaments, les opercules ...

■ Le plus : Le tri est simplifié !

Avant le 1^{er} février :
5 FLUX

1. Bouteilles et flacons en plastique,
2. Emballages métalliques,
3. Briques alimentaires et cartonnettes,
4. Papier,
5. Verre.

Aujourd'hui : **3 FLUX**



NOUVEAU MÉMO-TRI ET GUIDE DU TRI

Le Sitcom Côte sud des Landes, Syndicat en charge de la gestion des déchets sur le territoire, a distribué dans votre boîte aux lettres, première semaine de janvier, le **Sitcom infos N°29** dédié aux nouvelles consignes de tri, accompagné du **MEMO-TRI** et du **GUIDE DU TRI**.

Retrouvez tous ces documents sur
www.sitcom40.fr



AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITAT

Vous avez un projet de rénovation énergétique pour votre habitat ?

La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et SOLIHA vous accompagnent grâce au déploiement d'un guichet unique sur le territoire et les conseils neutres et gratuits d'experts de la rénovation énergétique des habitats.

Ce service public local d'accompagnement vers la rénovation énergétique est co-financé par la Région-Nouvelle Aquitaine et le Département des Landes. Il s'inscrit dans le cadre du déploiement des espaces conseils FAIRE partout en France. SOLIHA a été choisi pour mener cette mission sur le Département des Landes.



ÉTAPE 1 : Contactez SOLIHA pour parler de votre projet et bénéficier de conseils gratuits !

Les experts de SOLIHA vous proposent un premier contact par téléphone pour bénéficier de conseils gratuits. Isolation de votre logement, systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire, production d'énergie renouvelable, ventilation, etc, mais également réglementation ou aides financières adaptées à votre projet : toutes ces questions peuvent être abordées.



CONTACT SOLIHA : 46 rue Baffert - 40100 DAX

Tél. : 05 58 74 12 56

Permanence téléphonique :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mail : faire.landés@soliha.fr

ÉTAPE 2 : Planifiez si besoin une visite à domicile avec un thermicien !

Les premiers échanges avec les experts de SOLIHA peuvent être poursuivis par des visites à domicile. Pour encourager la rénovation énergétique des logements sur son territoire, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans a décidé de prendre en charge 60 % du coût de cette visite à domicile (soit 150€ sur 250€, 100 € restant à la charge des particuliers).

Pour tout savoir sur cette opération, utilisez le lien suivant :

www.pays-orthe-arrigans.fr/amenager-preserver/environnement/aide-a-la-renovation-energetique-des-habitats.html

VOS DÉMARCHES DE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Site internet : <https://ads.adacl40.fr/guichet-unique>

Attention ! Les demandes déposées sur d'autres plates-formes ne seront pas prises en compte car non reçues par la Mairie.

Vous souhaitez réaliser des travaux : construire, agrandir, modifier un bâtiment, réaliser une piscine, mettre une clôture, poser des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la maison, construire un abri de jardin, etc. **Tous ces travaux doivent être déclarés puis autorisés par la commune avant d'être entrepris.**

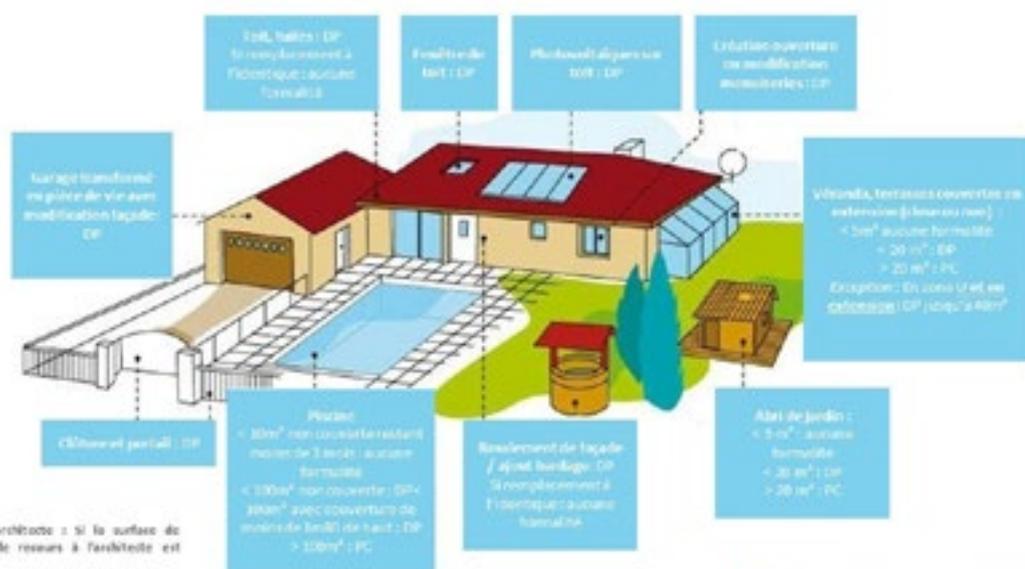
Si vous décidez de faire votre demande en ligne, elle sera automatiquement transmise au service de la commune correspondante. Vous pourrez suivre l'avancement de votre dossier jusqu'à l'obtention de la décision du maire, et conformément aux décisions des services de l'État (Architecte des Bâtiments de France, Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales...).

Pour rappel : le maire reste l'autorité compétente pour valider votre autorisation d'urbanisme.

Le dépôt papier en mairie est toujours possible.

Les 4 étapes à suivre pour faire votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne sont :

| | |
|--|---|
| <p>1</p>  | <p>Création de votre compte personnel :</p> <p>Guichet Unique -> Quelques clics et le compte est créé (vous pourrez également utiliser votre compte « France Connect »). Un mail de validation vous est alors envoyé (pensez à vérifier vos spams).</p> |
| <p>2</p>  | <p>Description du projet : Remplissez les renseignements demandés concernant l'identité du demandeur, la localisation et la description du projet.</p> |
| <p>3</p> | <p>Téléchargement des pièces : Intégrez vos plans, photographies du projet, documents...</p> |
| <p>4</p> | <p>Validation de la demande Un accusé d'enregistrement électronique et un récépissé de dépôt vous est directement envoyé par mail et le dossier est automatiquement transmis en mairie pour traitement.</p> |



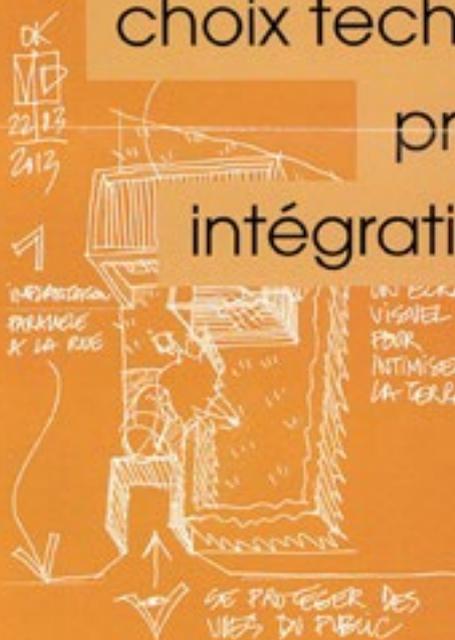
* Fiche pratique non réglementaire, seul le document d'urbanisme fait foi

Profitez des conseils gratuits d'un architecte.

Sur rendez-vous au

05 58 06 11 77

Démarches administratives,
organisation fonctionnelle,
choix techniques,
projet architectural,
intégration paysagère...



caue40.com



155, rue Martin Luther King
40000 Mont-de-Marsan
contact@caue40.com

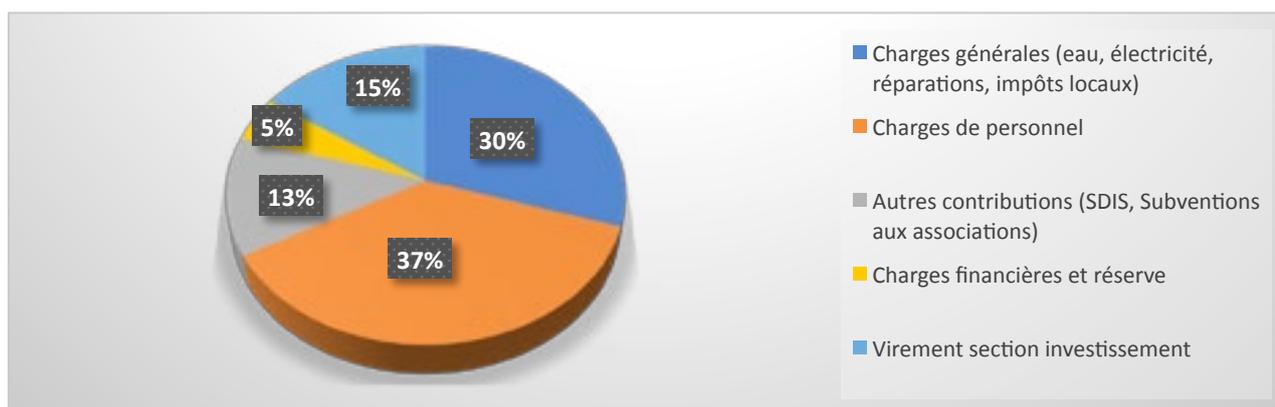
40 Landes
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

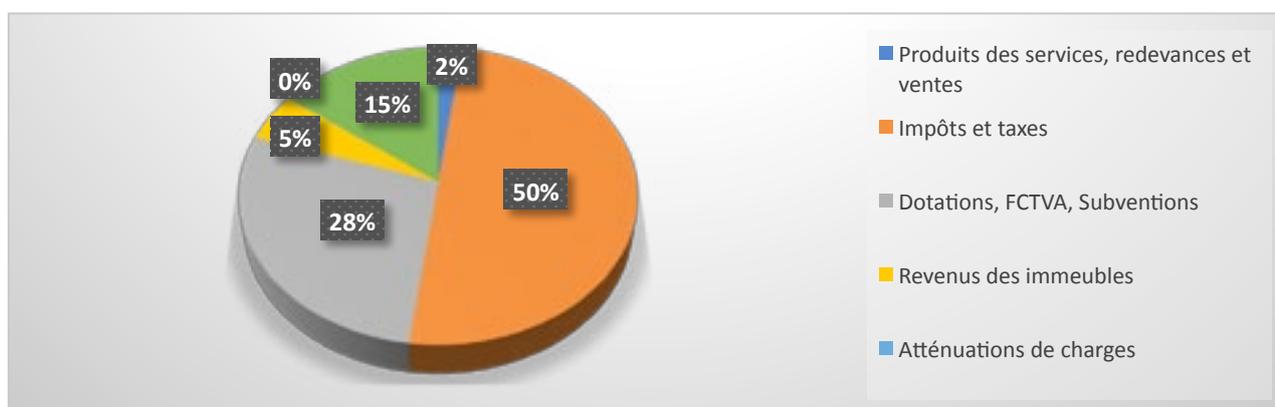
Le C.A.U.E. 40 est un service public départemental.

FINANCES

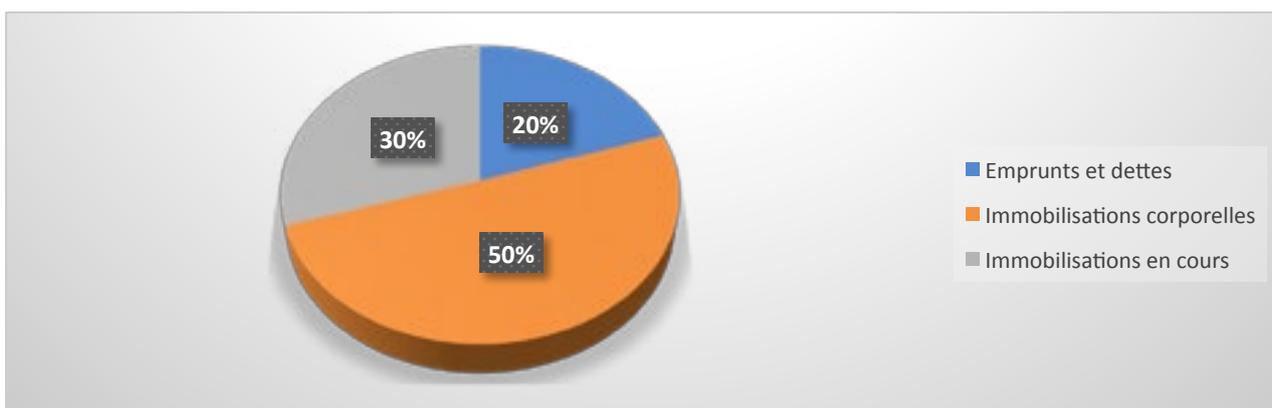
| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 | 483 600.00 € |
|--|--------------|
| Charges générales (eau, électricité, réparations, impôts locaux) | 144 500.00 € |
| Charges de personnel | 179 305.00 € |
| Autres contributions (SDIS, Subventions aux associations) | 61 980.00 € |
| Charges financières et réserve | 22 815.00 € |
| Virement section investissement | 75 000.00 € |



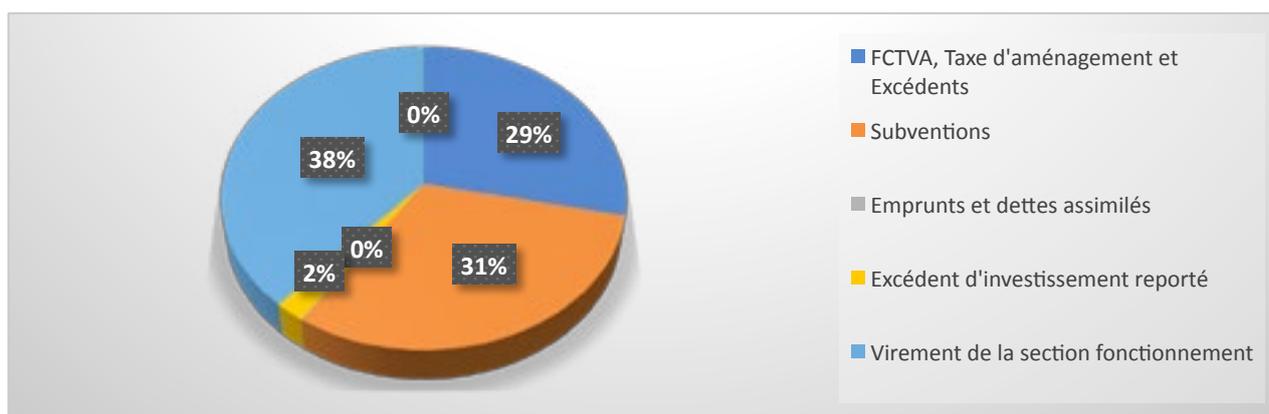
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 | 483 600.00 € |
|---|--------------|
| Produits des services, redevances et ventes | 10 260.00 € |
| Impôts et taxes | 241 760.00 € |
| Dotations, FCTVA, Subventions | 135 061.00 € |
| Revenus des immeubles | 25 000.00 € |
| Atténuations de charges | 400.00 € |
| Excédent de fonctionnement reporté | 71 119.00 € |



| DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 | 196 000.00 € |
|---------------------------------------|---------------------|
| Emprunts et dettes | 39 000.00 € |
| Immobilisations corporelles | 98 600.00 € |
| Immobilisations en cours | 58 400.00 € |



| RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021 | 196 000.00 € |
|--|---------------------|
| FCTVA, Taxe d'aménagement et Excédents | 55 565.00 € |
| Subventions | 60 800.00 € |
| Emprunts et dettes assimilés | 150.00 € |
| Excédent d'investissement reporté | 4 200.00 € |
| Virement de la section fonctionnement | 75 000.00 € |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 285.00 € |



Les taux d'imposition et les taxes directes locales votés pour 2021 sont de :

- Taxe foncière sur le bâti : 35.44%
- Taxe foncière sur le non bâti : 45.43 %

La taxe d'habitation (10%) est vouée à disparaître d'ici 2023

ACCA DE SORDE-L'ABBAYE

L'association communale de chasse agréée a tenu son assemblée générale le 8 août dernier. Lors de cette réunion le président de l'ACCA, Jean-Marc Benquet, rend hommage à Michel Gaillard, qui nous a quittés au cours de l'année.



L'année 2020-2021 fut une saison positive pour notre association. Le conseil d'administration a présenté le bilan moral et financier de la saison écoulée. Les plans de chasse et de régulation ont été réalisés sans aucun incident. Nous sommes très satisfaits de voir participer de jeunes chasseurs issus de communes voisines avec lesquelles nous entretenons de bonnes relations.

Pour la saison à venir le conseil d'administration a demandé aux membres de valider par leurs votes un nouveau règlement intérieur et chasse dans le souci de renforcer la sécurité lors des actions de chasse.

Sécurité lors des battues :

En effet sous le couvert de la Fédération nationale et avec l'aide des techniciens de la Fédération départementale des Landes, le conseil d'administration a préparé ces règlements et s'occupera à l'avenir



de faire passer les formations "sécurité chasse" aux membres de l'ACCA. La sécurité pour les chasseurs et les usagers de la nature reste une priorité absolue pour l'ACCA. Nous avons décidé d'acquérir et d'installer sur le territoire géré par l'ACCA des chaises de tir qui permettent aux chasseurs d'être positionnés en hauteur pour mieux voir l'environnement de la traque. Cette position élevée modifie les angles de tir et permet d'accroître la sécurité.

Nous nous permettons de rappeler que lors des battues organisées sur notre territoire, les secteurs de traque sont signalés le long des routes et chemins par des panneaux "chasse en cours". Ceci permet à tous les usagers de la nature d'être informés et d'éviter de créer des situations de danger.

Lors de la première battue le 4 décembre le pire a été évité. Un véhicule circulant sur la départementale, heureusement à vitesse réduite, a percuté un chevreuil. Au même moment un deuxième véhicule, non respectueux de la signalisation, a effectué une manœuvre de dépassement à très, très vive allure. Nous n'osons imaginer la scène si ce véhicule avait percuté l'animal.

Les membres de l'ACCA sont soucieux de respecter tous les usagers, merci à vous aussi d'apporter votre contribution pour la sécurité de tous.

Les plaisirs de la table :

La situation sanitaire ne nous permet pas d'organiser un repas ouvert à tous. C'est pourquoi nous faisons transformer les gibiers prélevés en battue par la conserverie Gratien de Sauveterre de Béarn. Pâtés de chevreuil et sangliers ainsi que civets sont disponibles presque toute l'année.

N'hésitez pas à nous contacter... vous allez vous régaler.

L. Carrau

CÔTE WEST DANSES COUNTRY ET DANSES EN LIGNE

Grâce à la pugnacité d'une jeune femme, nous avons démarré cette année 2021/2022 sous d'heureux auspices. En effet notre association se déplace dans divers Ehpad de la région, Bayonne, Ustaritz, Bidache, Bardos... Nous participons aussi au téléthon à Biarritz, au marché de Noël à Bidache. Nous avons aussi organisé un vide-grenier en juin et un concours de belote à Sorde en novembre, qui a connu un franc succès.

Nous prévoyons d'en refaire un ou plusieurs en 2022 (venez nombreux).

La joie de se retrouver et de danser est toujours aussi vive, alors merci à toutes et tous.



SORS DE CHEZ TOI

En 2021, malgré la pandémie due au Covid-19 et la météo pas toujours idéale, nous avons réussi à faire 20 sorties (seulement 6 ont été annulées dont un séjour au mois de mai). De quoi satisfaire les 42 membres du club dont 33 licenciés.

Nous avons fait des raquettes dans le magnifique cirque de Lescun et à Gavarnie puis nous avons sillonné le Pays Basque et le Béarn de long en large. Lors du week-end à Pont-de-Camps en vallée d'Ossau, l'Anayet et le Lurien n'ont pas résisté à nos vieilles jambes. Pour la 2^e fois depuis la création du club, nous avons dû appeler les secours, cette fois sur le chemin de la Mâtire. Rien de grave en fin de compte mais un avertissement pour les novices.

En juillet, nous avons fait une incursion dans le Luchonnais. Trois superbes randos qui nous ont permis entre autres, d'admirer l'Aneto, le toit des Pyrénées, depuis le Port de Vénasque. La fête du club a été quelque peu gâchée par la météo incertaine, dommage.

La saison s'est terminée par l'AG du 27 novembre où nous avons présenté le programme 2022. Nous avons inclus des randos "plaine" un jeudi de chaque mois pour les réfractaires du dénivelé... Il y aura aussi comme d'habitude des raquettes, une vingtaine de sorties montagne, 3 mini-séjours et bien sûr la fête du club le 2 juillet 2022, venez nombreux !



CLUB DE PELOTE BASQUE

L'année 2021 a repris plus tard que d'habitude pour la pelote sordaise à cause des restrictions sanitaires. En effet, les compétitions d'hiver ont été annulées, la saison ne débutant qu'en mai avec les compétitions d'été tout de même retardées d'un mois, ce qui aura permis néanmoins aux licenciés (École de pelote et Seniors) de participer aux différents championnats.

Pour autant l'année a été riche pour le fronton de Sorde, en plus de l'habituel Tournoi de pelote (de mai à septembre), toujours aussi prisé avec 105 équipes inscrites cette année. Nous avons eu l'honneur de recevoir les finales de Championnat des Landes Main nue 2^e et 3^e série et Grosse Pala le 8 juillet ainsi que les finales du Championnat de France de Paléta gomme pleine Nationale A et B le 22 août qui se déroulent dans le cadre de la *Grande Semaine de la Pelote* organisée par la Fédération française de pelote basque.

Les résultats sportifs auront eux aussi été très bons avec pour la première participation de l'École de pelote, 3 1/2 finales de Championnat de France Place libre pour les jeunes garçons.

Côté seniors : une finale de Championnat des Landes de Grosse Pala pour David Perez et Nicolas Rodrigues malheureusement perdue contre Dax, mais ils se sont rattrapés en gagnant la finale du Championnat de France contre Soustons, une finale de



À Bazas, 2 finales de championnat de France pour les Sordais



Pascal et Bruno, champions de France



Championnat de France Vétérans pour Gilbert Pouy et Jean François Vergez en +55ans Seniors et le titre de Champion de France Nationale B Vétérans +45 ans pour Pascal Guichenuy et Bruno Deyres. On notera également le titre en Trinquet Main nue 3^e série pour Jérôme Gaillard et Jean-Michel Lauga sous les couleurs de POMN.

L'année 2021 se termine donc sur une bonne note pour l'AS Sordaise Pelote qui malgré quelques arrêts à cause du Covid est forte de 66 licenciés dont 30 de moins de 15 ans. Pour tout renseignement concernant la pratique de la pelote, petits et grands, filles et garçons, vous pouvez contacter : Alexandre Martinet : 05 58 73 24 99 ou par mail : assordaispelote@orange.fr.

Alexandre Martinet, président AS Sordaise

LA BOULE DE L'ABBAYE

Bien que la situation sanitaire a encore une fois perturbé la plupart des compétitions et manifestations prévues cette année, il n'en reste pas moins que la pétanque de Sorde-l'abbaye s'est encore une fois distinguée dans les compétitions sportives dans lesquelles elle était engagée.

Toutes nos félicitations à nos féminines Christiane CHIÈZE et Anne-Marie BAVART pour leur titre de champion des Landes Vétérans féminines. Mention aussi pour nos seniors masculin et féminin qui ont eu des résultats très satisfaisants et encourageants



en échouant de peu du titre.

Tous les licenciés souhaitent sincèrement remercier Alain LATASTE pour son dévouement et son

attachement au club pour ses 22 ans de présidence. Toutes les personnes intéressées pour nous rejoindre sont les bienvenues.

N'hésitez pas à nous rendre visite tous les jours au bouldrome de Sorde pour plus de renseignements.



BIBLIOTHÈQUE DE SORDE-L'ABBAYE

La bibliothèque est animée par des bénévoles de la commune. Bibliothèque Relais du réseau de lecture publique du Département des Landes, elle favorise le lien avec un public jeunesse et propose des rendez-vous Lecture et prêt de livres aux classes de l'école publique du village. En décembre dernier, nous avons co-organisé avec la municipalité, une rencontre avec Alexis Ichas, autour du gave d'Oloron (voir encadré ci-après). Ainsi qu'une lecture pour les petits du village, animée par Madeleine Thiot et joliment mise en scène par Céline Da Rocha.

Aujourd'hui, la bibliothèque est sur une nouvelle dynamique et souhaite franchir une nouvelle étape. Un projet de médiathèque, lié à celui de la réhabilitation du lieu "Maison des sœurs", nouvellement baptisé "A Casa", est en réflexion avec pour objectif d'être un lieu ressources, un lieu de partage et

de transmission. L'équipe de la bibliothèque a distribué un questionnaire aux habitants de Sorde pour connaître leurs envies de lecture, les services attendus d'une bibliothèque, les horaires mais peu de réponses nous sont parvenues ! Aidez-nous à construire ce lieu pour vous et les générations futures. Un lieu de convivialité, de partage, de savoirs et d'informations (presse, documentaires, etc.). N'hésitez pas, donnez-nous votre avis et venez remplir le petit questionnaire à la bibliothèque ou à la mairie.

À venir, les nouveautés du premier trimestre 2022, avec entre autres les derniers ouvrages de Pierre Lemaître, Nicolas Mathieu, Karine Tuil, le livre de Victor Castanet sur les maisons de retraite et bien sûr les prix littéraires, sans oublier les albums jeunesse qui nous ont enchantés.

◆ **Horaires de la bibliothèque : samedi de 10 à 12h, mercredi de 10h30 à 11h30.**



Sorde et le gave d'Oloron : une histoire exceptionnelle

Le samedi 18 décembre, Sorde-l'Abbaye accueillait Alexis Ichas, enfant d'Auterrive, lieutenant-colonel de gendarmerie et auteur d'un remarquable ouvrage sur le gave d'Oloron, le *Dictionnaire historique du gave d'Oloron*.

Présenté pour la première fois dans un village au bord du gave, l'ouvrage contient plus de 5 500 notices, 35 000 patronymes sont cités, 50 000 dates, 1 400 Poilus et plus de 53 villages étudiés. 150 photos inédites, dont celle de l'Occupation allemande jamais publiées, complètent ce monument de l'histoire du Béarn.

L'auditoire fut fasciné devant l'histoire contée par Alexis Ichas, parsemée d'anecdotes et l'épisode de l'escale d'Himmeler à Sorde venu saluer son ami le commandant en poste, alors qu'il était en route pour la rencontre Franco/Hitler à Hendaye, nous laissa sans voix !

Passionnantes furent également l'explication des nasses sur le gave liées au radeaux de la mâturation, la description de la magnifique canopée de la "petite Amazonie", les noms anciens des quartiers des rives du gave ou encore l'histoire des 6 cimetières de Sorde. Cette belle histoire ponctuée de réminiscences gasconnes mérite une suite, nous y pensons ! Alexis Ichas nous a éclairés sur la richesse et la beauté du gave, qui tous les jours se rappelle à nous, parfois un peu trop soudainement.

VIE ASSOCIATIVE

LOUS BECARDS

Bonjour à tous,

L'année 2021 a été bien perturbée par la crise sanitaire. Aussi comme beaucoup nous n'avons pu reprendre nos activités qu'en septembre par les goûters et en octobre avec un repas organisé par les "Bécards".

L'année 2021 s'est terminée avec une sortie au Cabaret "Le Mirage" à Mézos et une journée à Dancharia avec restaurant...

En janvier a été proposé un après-midi galette pour bien commencer 2022 !

L'association Lous Bécards regroupe des personnes à la retraite (ou pas) de plus de 60 ans.



Vous voulez faire partie des "Bécards" ? Alors rejoignez-nous et selon vos possibilités, participez aux goûters des 2nd et dernier mardi de chaque mois à 14h30 à la salle des fêtes ainsi qu'aux voyages... Nous prévoyons 3 ou 4 sorties ou repas dans l'année.

Pour tout renseignement :

Jacky Bavart : 05.58.73.76.54

ou Dominique Touvron : 05.58.73.25.13

APE DES GAVES

La nouvelle année scolaire apporte son lot de nouveautés. Avec l'ouverture supplémentaire d'une classe sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) des écoles de Cauneille, Saint-Cricq-du-Gave et Sorde-l'Abbaye, l'association l'APE DES GAVES ne manquera pas de vous inviter à participer aux nombreuses manifestations qu'elle organise.



de notre partenaire *Les Gourmandises de Nicolas* a gâté les plus gourmands...

Les actions de l'année 2022 :

- Concours de belote organisé à Sorde ;
- Des ventes de gâteaux à l'occasion des

élections devant les bureaux de votes ;
- Au printemps la vente de plants ouverte à tous en partenariat avec *Les Serres de Pouillon* à Cauneille ;
- La Fête des Écoles lors de la kermesse à Saint-Cricq-du-Gave

L'équipe de l'APE a été renforcée par de nouveaux membres pour assurer le renouvellement du bureau des années à venir. Nous vous invitons à aller à leur rencontre pour leur exprimer vos questions.

- COUVELAERE Arnauld, président : 06 10 61 79 02
- TORNARE Aline, trésorière : 06 72 39 22 99
- LAFON Gwenaëlle, co-trésorière : 06 43 03 15 81
- GOSSET Amandine, secrétaire : 06 09 33 60 70

Afin de pérenniser les actions de l'APE, nous accueillons tous les parents à manifester leur soutien en tant que nouveaux et anciens bénévoles lors de nos manifestations. N'hésitez pas à nous solliciter lors de nos rencontres à l'école ou via le nouvel email : apedesgaves@gmail.com

À très bientôt !



Vous avez été nombreux en novembre à commander l'*axoa* à emporter. Nous vous en remercions. Tous les bénéfices seront adressés à la coopérative scolaire. Pour cette fin d'année 2021, une vente de chocolats

ASSOCIATION DES AMIS DE SORDE ET DU PAYS D'ORTHE

Satanée Covid !

Après une "annus horribilis" en 2020, et avant un probable retour à la normale en 2022 (nous l'espérons tous), 2021 aura encore été une année atypique, une période de transition, avec son lot d'incertitudes, d'annulations, de reports... mais aussi de belles réussites.

- Samedi 12 juin, dans le cadre du "Printemps des Landes", première sortie de l'année avec la Rando-picnic : quel plaisir de se retrouver enfin après un nième confinement, quel plaisir de randonner à nouveau sur les coteaux, de présenter notre histoire et notre patrimoine, de partager un (long) apéro et un pique-nique en toute convivialité...



- Samedi 31 juillet, nous avons placé notre balade "Rand'eau : Sorde au fil de l'eau" sous le signe de... l'eau : mais celle qui coule dans nos sources et dans nos gaves, et non la pluie qui tomba sur nos têtes ! Certes, en raison du (très) mauvais temps et de la température hivernale, nous avons reporté à des jours meilleurs la descente du gave en canoé prévue pour l'après-midi. Mais, fort heureusement, la matinée a été riche en découvertes : visite de la centrale hydro-électrique, randonnée pédestre sur le coteau interfluve (gaves de Pau et d'Oloron), sources, fontaines, lavoirs, moulin et échelle à poissons, mais aussi évocation du saumon, de son cycle de vie, de sa pêche...et de son braconnage (on est à Sorde tout de même !), et, "en direct live", démonstration



de pêche à la mouche ... À Sorde, "Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin" et la balade s'est terminée dans la bonne humeur par un pique-nique improvisé sous les arcades de la mairie.

- Dimanche 31 août : "Rand'eau bis" : grande journée canoé sur le gave avec 2xAventures.

En cette période de rentrée scolaire, nous tenions notre "session de rattrapage" pour la sortie canoé annulée le mois précédent.

Et cette journée fut, à plus d'un titre, une grande journée : d'abord pour la beauté du parcours, que ce soit le matin dans la descente en eau-vive, ou l'après-midi, lors de la traversée de la "Petite Amazonie". Ensuite par les émotions ressenties par certain(e)s, dans le franchissement des rapides ou le retournement des embarcations. Enfin, et peut-être surtout, par l'enthousiasme et l'entrain de tous les participants, particulièrement à l'heure du pique-nique sur la plage de galets de "la Toumbe". Nous ignorons si les pèlerins du XII^e, en chemin pour St-Jacques, entonnaient des cantiques au passage (réputé malfamé) de la Toumbe. Mais nous pouvons affirmer qu'en ce dimanche de fin août 2021, dans ce lieu chargé d'histoire, ont retenti les airs de "L'immortela", des "Fêtes de Mauléon", et de bien d'autres chants. C'est dire l'ambiance !

- Dimanche 19 septembre : incontournable Journée Européenne du Patrimoine, d'autant plus qu'en ce dimanche, les "Amis de Sorde" recevaient et



VIE ASSOCIATIVE

accompagnèrent les membres de l'association corse "Terra Viva" dans leur découverte de Sorde et du Pays d'Orthe.

Le thème choisi, "de la culture magdalénienne... à la culture du kiwi" proposait de faire le grand écart dans le temps et dans l'histoire : au programme, randonnée commentée sur la falaise du Pastou, haut lieu de la préhistoire landaise, repas de midi sous les arcades de la mairie, et l'après-midi, visite de la plantation de kiwis du Bimiet avec les commentaires et explications du propriétaire exploitant, kiwiculteur passionné... et passionnant.

Les visiteurs n'imaginaient pas qu'avant de visiter



le verger, ils devraient "passer d'abord le bac", la célèbre galupe, puisque le Bimiet est bel et bien une île entre 2 bras du gave d'Oloron, face à l'Abbaye... d'où son surnom : l'île aux kiwis.

Une fois encore, gros succès pour la dernière manifestation de la saison.

Gageons que 2022 verra se poursuivre cette belle dynamique avec de nouvelles manifestations, originales, sportives, culturelles et ... conviviales !

J'allais oublier : depuis 2 ans maintenant, notre association connaît une augmentation significative du nombre d'adhérents. Seul bémol, les membres résidant à Sorde sont encore rares. Alors, que vous soyez sordais de souche ou nouvel arrivant, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contacts :

Joël Ichas (Président) : 06.32.57.11.14

Jeanine Dumas (Trésorière) : 06.32.80.35.29

Courriel : amis.de.sorde@gmail.com

Facebook : facebook.com/amis.de.sorde

ASSOCIATIONS SORDAISES

| | | |
|---|-------------------------------------|--|
| A.C.C.A. | Jean-Marc BENQUET | jeanmarc.benquet@yahoo.fr |
| Amis de Sorde et du Pays d'Orthe | Joël ICHAS | amis.de.sorde@gmail.com 06 32 57 11 14 |
| APE Parents d'Élèves | Arnaud COUVELAERE | apecauneillestcricqsorde@gmail.com 06 10 61 79 02 |
| Bibliothèque municipale | Marie-Hélène BENITAH | bibliotheque@sordelabbaye.fr 05 58 73 16 25 |
| Danse Country | Maguy FUERTES | 05 58 73 25 05 |
| Danse Salsa | Séverine JOLY | seve.joly@orange.fr / 06 89 08 01 81 |
| Lous Bécards (3^e âge) | Jacky BAVARD | jackybavart@orange.fr 05 58 73 76 54 |
| La Boule de l'Abbaye | Christophe SALLENAVE | labouledesorde@gmail.com 06 83 59 47 61 |
| Comité des Fêtes | Thibault LAPEYRE | comitedesfetes.so@gmail.com |
| Meutes et Traditions | Robert BONNAN | bonnan.robert@orange.fr |
| Pelote basque | Alexandre MARTINET | alex.martinet2@wanadoo.fr 05 58 73 24 99 |
| Randonnée montagne SDCT | René BAREILLE Jean-Marie BELLEAU | alain.malfatti@wanadoo.fr 06 70 74 94 71/07 86 82 23 82 |

BON À SAVOIR

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket.
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE



Des travaux en cours dans votre commune ? Un rendez-vous festif à ne pas manquer ? Des entreprises qui recrutent ? Pour rester connecté, téléchargez l'appli Panneau Pocket, c'est simple et gratuit !

MA COMMUNE M'INFORME !

Consultez le site internet de la mairie pour connaître vos démarches administratives et d'autres informations utiles : www.sordelabbaye.fr



Suivez l'actualité de votre commune sur facebook : Mairie Sorde

DÉPLACEMENTS

Pensez à utiliser le service TRANSP'ORTHE qui est étendu à présent sur les 24 communes de la CCPOA. Il est ouvert à tous à partir de 12 ans

Transp'Orthe : qu'est-ce que c'est ?



Transp'Orthe est un service de transport à la demande mis en place par la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le service est accessible aux habitants du Pays d'Orthe et Arrigans âgés de plus de 12 ans (les - de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte). Le bus est accessible aux personnes à mobilité réduite, avec prise en charge à domicile, dans la limite d'un emplacement fauteuil.

Quand et comment réserver ?

Les réservations sont ouvertes jusqu'à 16h la veille du déplacement. Il est également possible de réserver jusqu'à 2h avant (si le bus a déjà été déclenché par une autre personne de la commune et si le nombre de place est suffisant) et jusqu'à 15 jours avant.

- VOTRE SITE DE RÉSERVATION**
TRANSPORT À LA DEMANDE
- ➔ sur Internet : connectez-vous et créez votre compte personnel sur le site tad.trans-landes.fr
 - ➔ par téléphone au **05 58 56 80 88**

Tarifs (préparez l'appoint)

Les titres de transport sont à acheter auprès du conducteur. Gratuit pour les moins de 12 ans.

2 €

l'aller-retour pour Peyrehorade

3 €

l'aller-retour pour Dax et Orthez

trans-landes.fr • pays-orthe-arrigans.fr • transports.nouvelle-aquitaine.fr



Horaires valables à partir du **4 mai 2022**

Le TAD

Transport À la Demande

- » Information / réservation
- » tad.trans-landes.fr
- » 05 58 56 80 88



Ne pas jeter sur la voie publique - Trans-Landes - Sud-Ouest Services Imprimé

Trans-Landes
Société publique locale de transport

pays d'ORTHE
et d'ARRIGANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Région vous transporte

UNE AIDE AU NUMÉRIQUE DANS VOTRE MAIRIE !



UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ :

À compter du 1^{er} mars 2022, le conseiller numérique du Pays d'Orthe et Arrigans se déplacera dans votre mairie pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches numériques.

Ces permanences sont divisés en deux temps :

- 1h30 d'atelier collectif sur une thématique programmée.
- 1 heure en individuel : le conseiller numérique répondra à vos questions.

Comment s'inscrire :

1. Choisissez l'atelier qui vous intéresse
2. Inscrivez-vous en appelant le : 05 58 73 60 03
3. rendez-vous dans votre mairie le jour de la permanence avec votre matériel si possible !

Prochaines permaences à Sorde, tous les 3^e jeudis du mois de 9h30 à 12 heures :

- **19 mai** : Découvrir les démarches en ligne
- **16 juin** : S'informer sur Internet
- **21 juillet** : Les bons usages et les dangers d'Internet
- **18 août** : Communiquer avec ses proches avec Whatsapp



UNE MICRO-BIBLIOTHÈQUE OUVERTE TOUS LES JOURS ET À TOUTE HEURE !

On les appelle "boîtes à livres", "boîtes à lire" ou "arbres à lire"... On les trouve dans les villes et villages depuis quelques années déjà. À Sorde, c'est une vraie petite bibliothèque qui a pris place sous l'auvent de la salle des fêtes. L'idée est simple et ne coûte rien, sinon le plaisir d'échanger et de partager : chacun peut venir librement y déposer ou prendre un livre. Alors, si vous voulez laisser un livre en bon état que vous avez aimé ou qui ne trouve plus lecteur chez vous, il aura sa place ici ! Et peut-être que quelqu'un aura déposé pour vous le livre qui deviendra une belle découverte. Le début d'une histoire... à raconter autour d'un livre bien sûr !

AGENDA

- **03 juin** : Conférence sur la relaxation et exercices pratiques
- **12 et 19 juin** : Élections législatives
- **17, 18 et 19 juin** : Journées européennes de l'archéologie
- **21 juin** : Fête de la musique, 2^e édition
- **26 juin** : Festival des abbayes
- **02 juillet** : Fête du club Sors de chez toi
- **02 juillet** : Fête de l'école à Saint-Cricq
- **09 juillet** : Journée des associations
- **13 juillet** : Repas du comité des fêtes
- **19, 20, 21 août** : Fêtes de Sorde
- **17 et 18 septembre** : Journées européennes du patrimoine



Numéros utiles

| | |
|---|-------------------------|
| Mairie de Sorde | 05 58 73 04 83 |
| SYDEC | 09 69 32 18 69 |
| Chenil de Birepoulet (Capbreton) | 05 58 41 04 73 |
| Les Chats Loupés (pour problème chats errants) | 06 47 98 55 76 |
| Médecin de garde nuit et week-end | 05 58 44 11 11 |
| Pharmacie de garde | 3915 |
| Gendarmerie | 17 ou 05 58 73 74 90 |
| Pompiers | 18 |
| SAMU | 15 |
| École de Sorde | 05 58 73 62 01 |
| École de St-Cricq | 05 58 98 12 11 |
| École de Cauneille | 05 58 73 66 19 |
| Communauté des Communes du Pays d'Orthe et Arrigans | 05 58 73 60 03 |
| Médiateur (Prendre RDV à la Mairie de Peyrehorade) | 05 58 73 60 20 |

DÉCHETTERIE

Horaires

lundi et jeudi matin :
8h-12h
samedi après-midi :
13h30-18h

Nouvelle réglementation concernant le tri sélectif des déchets :

lire l'article en page 20 pour tout savoir !

ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES



- Malo, Jean LAFITTE né le 2 décembre à Bayonne
- Yaël, Manoë ALLAIN REGRENIL né le 22 juillet à Dax
- Nahia FEMINIER-MAZAIN née le 11 mai à Bayonne
- Auguste, Pierre DALLIES né le 17 avril à Pau
- Théo MOUSQUES né le 10 août 2020 à Bayonne (un oubli de l'année 2020)

DÉCÈS



- MALFATTI Armando décédé le 29 octobre
- SUPERVIE Clément décédé le 27 septembre
- VERGEZ Baptiste, Henri décédé le 02 septembre
- PONS Justin André décédé le 26 mars
- SALLES épouse GUICHENUY Danielle Marguerite décédée le 06 mars
- BIDOU-LABATCABE Jocelyne, Jeannette, Henriette décédée le 28 février
- MARENGO épouse LAPEYRE Margherita décédée le 27 février

MARIAGE



M. BARA Morad et Mme IONITA Christelle le 13 février

C'était en 2021...



Une bulle dans la nature au camping La Galupe



Danse avec les masques à l'abbaye qui accueille le Théâtre du Sentier



Vélo à l'abri à l'école !



Fenêtre sur livres ! La boîte à livres de Sorde



Atelier avec les CM2 à l'abbaye



Arrivée de Camille, à gauche, au secrétariat de la mairie



Nettoyage à la Maison des sœurs



Les voitures anciennes font halte à Sorde, une traversée du village en grandes pompes !



Les pompiers en exercices dans le gave d'Oloron



Alain quitte la présidence du club Sors de chez toi qu'il a fondé